

# Informations sur l'orientation

# en fin de

# 2<sup>nde</sup> générale et technologique







Lycée La Fayette Clermont-Ferrand

Affaire suivie par : Jérôme CAMUS Proviseur adjoint Tél : 04 73 28 08 08 Mél : jerome.camus@ac-clermont.fr 21 boulevard R. Schuman 63022 Clermont-Ferrand cedex 1 Clermont-Ferrand, le jeudi 3 mars 2022 Le proviseur adjoint à Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

#### Note d'information sur l'orientation en fin de 2<sup>nde</sup> générale et technologique

Mesdames, Messieurs,

La 2<sup>nde</sup> générale et technologique est un palier d'orientation. A l'issue de cette année, votre enfant choisira entre :

- la classe de 1<sup>ère</sup> générale (et 3 enseignements de spécialité),
- la classe de 1<sup>ère</sup> technologique.

Une passerelle vers la voie professionnelle peut également être demandée (se rapprocher des conseillers principaux d'éducation dans ce cas).

Afin de vous accompagner dans cette procédure, nous mettons à votre disposition un dossier comprenant (*bien signer l'accusé de réception sur le carnet de liaison*) :

- la procédure de saisie en ligne des vœux (sur les téléservices orientation TSO),
- la fiche de dialogue pour l'orientation à l'issue de la 2<sup>nde</sup> et sa notice explicative,
- le pas à pas pour créer votre compte Educonnect\* et pour navigier sur l'ENT.

\* Pour rappel, le compte Educonnect peut donner accès aux démarches en ligne (fiche de renseignements, demande de bourse, inscription en lycée...), à l'espace numérique de travail (ENT), au livret scolaire.



# Avant de commencer la procédure, il est urgent de créer votre compte Educonnect si vous ne l'avez pas déjà fait.

Ensuite, vous pourrez compléter la fiche dialogue avec vos intentions d'orientation puis les saisir en ligne sur le **portail Scolarité Services** : <u>teleservices.education.gouv.fr</u>

Une présentation des enseignements de spécialité a eu lieu les 4 et 11 février dernier. Vous pouvez continuer à vous renseigner sur les portails suivants : <u>http://www.horizons2021.fr/</u> (choix des spécialités), <u>http://www.horizons2021.fr/</u> (info sur les métiers et les formations), <u>https://www.onisep.fr/</u>, <u>https://education.gouv.fr/orientation2nde</u>. Vous pouvez aussi rencontrer ou écrire aux référents présents aux conférences et aux psychologues de l'Éducation Nationale.

Toutes ces informations sont également consultables à partir du site internet du lycée La Fayette. Vous y trouverez en plus un « pas à pas » pour naviguer sur le portail Scolarité Services.

Annexes: planning des conseils de classe, tableau des référents d'enseignements de spécialité.

<u>PJ</u>: dossier « orientation en fin de 2<sup>nde</sup> GT »

Le proviseur adjoint J CAMUS

## Planning des conseils de classe du second trimestre 2021/2022

| Classe | Date       | Heure | Durée | Professeurs principaux | Président    |
|--------|------------|-------|-------|------------------------|--------------|
| 2GT3   | 14/03/2022 | 17h00 | 1h30  | PORTAL HELENE          | CAMUS JEROME |
| 2GT7   | 15/03/2022 | 18h30 | 1h30  | FABREGUE LAURE         | CAMUS JEROME |
| 2GT8   | 15/03/2022 | 17h00 | 1h30  | BAFFICO PATRICE        | CAMUS JEROME |
| 2GT2   | 17/03/2022 | 18h30 | 1h30  | WALDMANN REGIS         | CAMUS JEROME |
| 2GT5   | 17/03/2022 | 17h00 | 1h30  | BONNENFANT OLIVIER     | CAMUS JEROME |
| 2GT1   | 21/03/2022 | 17h00 | 1h30  | RENARD MEGANE          | CAMUS JEROME |
| 2GT6   | 21/03/2022 | 18h30 | 1h30  | BERROYER ISABELLE      | CAMUS JEROME |
| 2GT4   | 22/03/2022 | 18h30 | 1h30  | NICOLLE MARIANNE       | CAMUS JEROME |

#### Tableau des référents

| Enseignements de spécialités                     | Référents    |              |
|--|--------------|--------------|
| Filière STI                                      | D. Petinon   |              |
| Filière STL                                      | M. Laroche   | M.L Laroche  |
| Mathématiques                                    | G. Leveaux   | I. Gaumet    |
| Sciences de l'Ingénieur                          | N. Sureaud   |              |
| Numérique et Sciences Informatiques              | D. Petinon   |              |
| Sciences et Vie de la Terre                      | S. Chevalier | L. Bourdette |
| Physique-Chimie                                  | C.Mercier    | A.Laroye     |
| Spécialités non présentes au lycée La<br>Fayette | L. Karr      | E. Chalbos   |

#### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté Égalité Fraternité

# COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 2<sup>de</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ?

#### DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

**De votre identifiant et mot de passe** de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

#### INTENTIONS D'ORIENTATION Du:

Αυ:

Conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre/1<sup>er</sup> semestre :

#### Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes :** 

- 1<sup>re</sup> générale (sélection de quatre enseignements de spécialité et éventuellement un cinquième s'il n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté) ;

- 1<sup>re</sup> technologique (sélection de la série technologique);
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien métiers de la musique.

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 intentions d'orientation et une demande d'accès à la voie professionnelle par ordre de préférence.

Les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, demandez conseil au professeur principal.

#### Après le conseil de classe

Connectez-vous pour consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.

#### CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION Du:

Au:

Conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre/2<sup>nd</sup> semestre :

#### Avant le conseil de classe

3

Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.** Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix et un accès à la voie professionnelle en les classant par ordre de préférence.

#### Après le conseil de classe

Connectez-vous pour consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :

**D'accord :** la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.

**Pas d'accord :** le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

Si vous demandez un accès à la voie professionnelle, contactez le chef d'établissement pour effectuer les démarches nécessaires.

#### Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation2nde

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.





Liberté Égalité Fraternité

# EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

#### À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le compte qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



Utilisez ce compte : — 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants — tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée). Accédez par exemple :

aux démarches en ligne comme
l'inscription au collège ou au lycée.
au livret scolaire de vos enfants.

— à l'espace numérique de travail (ENT)

### **COMMENT ÇA MARCHE ?**

Connectez-vous avec votre compte EduConnect ou avec FranceConnect sur teleservices.education.gouv.fr



Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

#### **DES QUESTIONS ?**

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



En ligne à l'adresse : assistanceteleservices. education.gouv.fr



Par téléphone au <u>0809 54 06 06</u> du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris) (prix d'un appel local)

#### NOTICE EXPLICATIVE accompagnant la FICHE DE DIALOGUE pour l'orientation à l'issue de la CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE et SECONDE SPÉCIFIQUE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé en classe de 2de générale et technologique. Cette classe représente une étape essentielle dans sa scolarité à l'issue de laquelle il va faire avec vous un choix de voie d'orientation et de série qui engage ses prochaines années au lycée :

. 1re générale,

. 1re technologique (STI2D, STD2A, STMG, ST2S, STL, STAV, STHR),

. 1re spécifique (celle-ci n'existe pas dans l'académie)

ou bien,

. une réorientation vers la voie professionnelle,

. un maintien dans la classe de 2de si la décision d'orientation n'obtient pas votre assentiment.

La fiche de dialogue qui vous a été remise vous permettra d'échanger tout au long de l'année avec l'équipe éducative afin de préparer au mieux l'orientation de votre enfant.

## 1er Semestre ou 2ème Trimestre : Phase provisoire d'orientation

Février : Vous ferez connaître au lycée vos intentions d'orientation,

Mars : Le conseil de classe répondra à cette demande.

En cas de désaccord, un dialogue s'instaurera entre vous et le professeur principal et se poursuivra jusqu'au 3ème trimestre.

## 2ème Semestre ou 3ème Trimestre : Phase définitive d'orientation

Mai : Vous formulerez une demande d'orientation.

**Juin** : Au vu du bilan de l'année, le conseil de classe vous fera une proposition d'orientation :

. si la proposition est conforme à votre demande : elle devient décision d'orientation. Elle est définitive et vous sera notifiée par le chef d'établissement.

. si la proposition n'est pas conforme à votre demande : un entretien vous sera obligatoirement proposé par le chef d'établissement afin de vous informer des propositions du conseil de classe et de recueillir vos observations.

Si, à la suite de cet entretien, le désaccord persiste, vous disposerez de 3 jours ouvrables à compter de la réception de la notification pour faire appel de la décision. La décision d'orientation définitive est arrêtée par la commission d'appel départementale. Si cette décision n'obtient pas votre assentiment, vous pourrez demander le redoublement. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS Liberté Égalité Fraternité RENTRÉE 2022 - Académie de CLERMONT-FERRAND

#### FICHE DE DIALOGUE<sup>1</sup>

pour l'orientation à l'issue de la

#### **CLASSE DE SECONDE**

2<sup>de</sup> générale et technologique & 2<sup>de</sup> spécifique

#### ÉTABLISSEMENT

#### LYCEE LA FAYETTE

21 BOULEVARD ROBERT SCHUMAN

63064 CLERMONT-FERRAND

Téléphone : 04 73 28 08 08

Mél: 0630021F@ac-clermont.fr

#### **IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE**

| Numéro d'identifiant :       | <br>Sexe :              |    |
|------------------------------|-------------------------|----|
| Nom Prénom de l'élève :      | <br>Date de naissance : | // |
| Professeur principal :       | <br>Classe fréquentée : |    |
| Représentant(s) légal(aux) : |                         |    |

#### Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation

#### Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

• Le passage en classe de 1<sup>re</sup> générale ou technologique : classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix

**I<sup>re</sup> générale** Enseignements de spécialité envisagés dans l'établissement :

Enseignement hors établissement le cas échéant : .....

| 1 <sup>re</sup> technologique |   |
|-------------------------------|---|
| 1 <sup>re</sup> STAV          | Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant                |
| 1 <sup>re</sup> STD2A         | Sciences et technologies du design et des arts appliqués            |
| 1 <sup>re</sup> STHR          | Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration      |
| 1 <sup>re</sup> STI2D         | Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable |
| 1 <sup>re</sup> STL           | Sciences et technologies de laboratoire                             |
| 1 <sup>re</sup> STMG          | Sciences et technologies du management et de la gestion             |
| 1 <sup>re</sup> ST2S          | Sciences et technologies de la santé et du social                   |
| 1 <sup>re</sup> S2TMD         | Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse     |

1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

| •[        | Un accès à la voie professionnelle (à préciser) : |   |
|-----------|---|---|
| À         | le  |   |
| Signature | du(es) représentant(s) légal(aux) :               |   |
|           |   |   |
|           | À remettre  | au professeur principal de la classe pour le 11/03/2022 |

1 Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs.

Les données personnelles relatives à l'orientation figurant dans cette fiche sont enregistrées pour une durée de un an afin de permettre au professeur principal et au chef d'établissement de suivre la procédure et à des fins statistiques pour les services départementaux de l'éducation nationale. Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui vous concernent, de droits d'accès et de rectification. Ces droits s'exercent auprès du chef d'établissement dans lequel l'élève est scolarisé.

| Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE   |   |  |   |
|--|---|--|---|
| L  | e conseil de classe répond  | au(x) demande(s) des   | s représentants légaux  |
| • Le passage en :  |   |  |   |
| 1 <sup>re</sup> générale   | Favorable   | Défavorable  | Réservé   |
| <ul> <li>1<sup>re</sup> technologique</li> <li>1<sup>re</sup> STAV</li> <li>1<sup>re</sup> STD2A</li> <li>1<sup>re</sup> STHR</li> <li>1<sup>re</sup> STI2D</li> <li>1<sup>re</sup> STL</li> <li>1<sup>re</sup> STMG</li> <li>1<sup>re</sup> ST2S</li> <li>1<sup>re</sup> S2TMD</li> <li>1<sup>re</sup> préparant au b</li> </ul>  | Favorable<br>Favorable<br>Favorable<br>Favorable<br>Favorable<br>Favorable<br>Favorable<br>Favorable<br>Favorable<br>Favorable<br>Favorable | <ul> <li>Défavorable</li> </ul> | Réservé  Réservé  Réservé  Réservé  Réservé  Réservé  Réservé  Réservé  Réservé |
|  |   |  |   |
| Recommandation(s) du conseil de classe sur une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :         1 -         2 -         3 -         • Accès à la voie professionnelle :         Oui       Proposition d'un stage passerelle pour préparer le parcours         Non         Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations : |   |  |   |
|  |   | ΝΤΑΝΤς ΓΕΩΛΙΙΧ ΟΙ  |   |
|  |   |  |   |
| Réponse en cas de proposition de stage passerelle :         Accord       Refus         À       le         Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :  |   |  |   |
|  | À   | remettre au professe   | ur principal de la classe pour le 01/04/2022                                    |

| Troisième trimestre : DE   | MANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s) d'orientation |  |  |
|--|--|--|--|
|  | Nous demandons pour la rentrée prochaine :                           |  |  |
| • Le passage en classe de 1 <sup>re</sup> générale ou technologique :<br>classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix  |  |  |  |
| □ 1 <sup>re</sup> générale<br>Choix des ensei  | gnements de spécialité :   |  |  |
|  |  |  |  |
| <b>1</b> <sup>re</sup> technologique   |  |  |  |
| <ul> <li>☐ 1<sup>re</sup> STAV</li> <li>☐ 1<sup>re</sup> STD2A</li> <li>☐ 1<sup>re</sup> STHR</li> <li>☐ 1<sup>re</sup> STI2D</li> <li>☐ 1<sup>re</sup> STL</li> <li>☐ 1<sup>re</sup> STMG</li> <li>☐ 1<sup>re</sup> ST2S</li> <li>☐ 1<sup>re</sup> S2TMD</li> </ul> | Spécialité :   |  |  |
| 🗌 1 <sup>re</sup> préparant a  | u brevet de technicien « métiers de la musique »                     |  |  |
| • Un accès à la voie profes  | ssionnelle (à préciser) :  |  |  |
| ☐ 1re Pro<br>☐ 2 de Pro<br>☐ CAP   | Spécialité :<br>Spécialité/famille de métiers :<br>Spécialité :      |  |  |
| À<br>Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :   |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  | À remettre au professeur principal de la classe pour le 20/05/2022   |  |  |

Pour information :

Modalités d'inscription en classe de première générale : les élèves sont répartis en classe de première générale dans les enseignements de spécialité conformément à leurs choix, avec l'accord des représentants légaux, selon les spécificités d'organisation et les capacités d'accueil de l'établissement. Il est indispensable d'avoir bien vérifié au préalable la carte des formations proposée dans chaque lycée.

|  | Classe fréquentée :   |  |  |
|--|---|--|--|
| Troisième trimestre : PR   | OPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE                                       |  |  |
| Le conseil de classe i   | répond au(x) demande(s) des représentants légaux                                      |  |  |
| • Le passage en :  |   |  |  |
| 1 generale Our Non   |   |  |  |
| <ul> <li>1<sup>re</sup> STAV</li> <li>0ui</li> <li>Non</li> <li>1<sup>re</sup> STD2A</li> <li>0ui</li> <li>Non</li> <li>1<sup>re</sup> STHR</li> <li>0ui</li> <li>Non</li> <li>1<sup>re</sup> STI2D</li> <li>0ui</li> <li>Non</li> <li>1<sup>re</sup> STL</li> <li>0ui</li> <li>Non</li> <li>1<sup>re</sup> STMG</li> <li>0ui</li> <li>Non</li> <li>1<sup>re</sup> ST2S</li> <li>0ui</li> <li>Non</li> <li>1<sup>re</sup> S2TMD</li> <li>0ui</li> <li>Non</li> </ul> | Spécialité conseillée :   |  |  |
|  |   |  |  |
| Proposition(s) du conseil de classe sur u<br>1   | Ine voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :<br>Spécialité :    |  |  |
|  |   |  |  |
| RÉPONSE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION   |   |  |  |
| Nous acceptons la proposition du conse   | eil de classe suivante :  |  |  |
| Celle-ci devient décision d'orientation dé<br>Nous avons bien pris connaissance des r  | éfinitive prise par le chef d'établissement.<br>recommandations du conseil de classe. |  |  |
| Nous n'acceptons aucune des propositie<br>d'établissement  | ons du conseil de classe et prenons <b>immédiatement</b> contact avec le chef         |  |  |
| Téléphone : 04 73 28 08 08   | avant le / /  |  |  |
| Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :  |   |  |  |
|  | À remettre au professeur principal de la classe pour le 10/06/2022                    |  |  |



Liberté Égalité Fraternité

# EduConnect

Un compte unique pour suivre et accompagner la scolarité de mon enfant

#### À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est **un compte unique** qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants** 



#### J'utilise ce compte unique :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous mes enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

EduConnect remplace mes anciens comptes : il simplifie le suivi et l'accompagnement de la scolarité de mes enfants.



#### Je peux accéder par exemple :

- aux démarches en ligne (Scolarité services) comme la fiche de renseignements, la demande
- de bourse, etc. — à l'espace numérique de travail (ENT)
- a respace numerique de travail (EN
- au livret scolaire de mes enfants.

#### COMMENT ÇA MARCHE ? Sur teleservices.education.gouv.fr



Pour activer mon **compte unique**, j'ai besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de mes enfants.



Une fois que mon compte est activé, j'accède aux services et démarches associés à chacun de mes enfants. Comment créer mon compte EDUCONNECT ?

Accéder à l'adresse https://educonnect.education.gouv.fr/



En cas de difficulté particulière, merci de bien vouloir prendre contact avec l'école de votre enfant

# Parents,



# responsables légaux

# Accédez à l'ENT avec votre compte EduConnect

À partir de la rentrée scolaire de septembre 2021 **l'accès à l'ENT via EduConnect sera généralisé** pour tous les parents et responsables légaux et deviendra la seule façon d'accéder à l'ENT.

EDUCONNECT est le service d'authentification créé pour simplifier les démarches des usagers de l'Éducation nationale et l'accès aux ressources numériques des écoles et des établissements scolaires. Il permettra à terme l'accès aux ENT, aux télé-services et aux ressources de l'Education nationale.

# 1. Accédez à l'ENT avec vos identifiants EduConnect

La connexion à l'ENT se fera via la mire d'authentification spécifique en sélectionnant l'entrée [ Elèves ou parent avec EduConnect ]







# 2. Créer son compte Education nationale pour accéder à l'ENT

Deux modes d'authentification pour l'accès au compte Éducation nationale vous sont proposés :



Dans tous les cas, il est indispensable que le **numéro de téléphone portable** que vous allez utiliser soit **correctement enregistré par l'établissement**. Si vous n'avez pas communiqué à l'établissement votre numéro de téléphone actuel, veuillez prendre contact avec le secrétariat afin que vos informations soient mises à jour.

#### Un compte Education nationale doit être créé par chaque parent ou responsable légal



Créer un compte Éducation nationale via EduConnect

[+] Vous souhaitez vous authentifier via EduConnect

Maladie, etc.)
[+] Vous souhaitez vous authentifier

si vous disposez déjà d'un compte

FRANCECONNECT (Impôts, l'Assurance

chez un fournisseur d'identité

via FranceConnect





## 3. Vous souhaitez vous authentifier via FRANCECONNECT

Vous pouvez accéder aux services numériques qui sont mis à votre disposition en utilisant **FRANCECONNECT** au moyen du même numéro de téléphone portable que celui transmis à l'établissement lors de l'inscription de votre enfant.



#### À LA PREMIERE CONNEXION

• Pour les connexions suivantes, vous serez reconnu automatiquement.





## 4. Vous souhaitez

## vous authentifier via EDUCONNECT





Vous pouvez activer votre compte EDUCONNECT via SMS au moyen du même numéro de téléphone portable que celui transmis à l'établissement lors de l'inscription de votre enfant.

## À LA PREMIERE CONNEXION



• Pour les connexions suivantes, vous utiliserez votre identifiant EDUCONNECT et votre mot de passe.

